



**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Séance du 29 avril 2015 à 18.30 heures

Le vingt-neuf avril deux mille quinze à 18.30 heures, le Conseil municipal de la commune de Le Grau-du-Roi est assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du 23 avril 2015, sous la présidence de Monsieur Robert CRAUSTE, Maire,

**Présents :** MM. Robert CRAUSTE, Claude BERNARD, Nathalie GROS CHAREYRE, Françoise DUGARET, Olivier PENIN, Claudette BRUNEL, Lucien TOPIE, Lucien VIGOUROUX, Robert FOLCHER, Chantal VILLANUEVA, Marie-Christine ROUVIERE, Mariëte BOURY, Pascale BOUILLEVAUX, Rosine ALLOUCHE-LASPORTES, David SAUVEGRAIN, Robert GOURDEL, Léopold ROSSO, Hervé SARGUEIL, Annie BRACHËT, Sophie PELLEGRIN-PONSOLE, Philippe PARASMO, Aurélie PITOT, Yvette FLAUGERE, Daniel FABRE.

**Pouvoirs :** Roselyne BRUNETTI à Chantal VILLANUEVA  
Pascal GIRODIER à Rosine ALLOUCHE-LASPORTES  
Michel BRETON à Olivier PENIN  
Guillaume PIERRE BES à David SAUVEGRAIN  
Benoît DAQUIN à Robert FOLCHER

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :  
Vu l'avis de la Commission des finances,  
Vu l'avis de la Commission mixte des marchés :

- **DONNE** une suite favorable à cette proposition ;
- **ADOPTÉ** les tarifs suivants au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Département du GARD Ville de Le Grau-du-Roi ☎ 04-66-73-45-45 ☎ 04-66-73-45-40		
Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
29	29	29
<b>DELIBÉRATION N°</b>		
<b>2015-04-17</b>		
<b>Secrétaire :</b> Robert GOURDEL		
<b>ONT VOTÉ</b>		
POUR	CONTRE	ABST.
23	0	6

**Objet :**

**Marchés communaux Occupation du domaine public Tarifs 2015 Modification**

MARCHES COMMUNAUX		Détail	Tarifs TTC 2015
Centre ville	1/1 au 30/4 et du 1/11 au 31/12	"Privilégié-titulaire" en basse saison	2,00 €
	1/5 au 31/10	Titularisation à la saison (remplaçant l'abonnement)	2,50 €
	1/4 au 30/6	Abonnement saisonnier	4,70 €
	1/7 au 30/9	Abonnement saisonnier	5,50 €
Centre ville	1/1 au 30/3 et du 1/10 au 31/12	Passager	2,50 €
	1/4 au 30/9	Passager	5,50 €
Boucanet	1/1 au 30/5 (au lieu du 15/6) et du 1/10 (au lieu du 13/9) au 31/12	Privilégié-titulaire en basse saison	1,50 €
	1/6 (au lieu du 16/6) au 30/9 (au lieu du 12/9)	Titularisation en haute saison	4,90 €
	1/1 au 30/5 (au lieu du 15/6) et du 1/10 (au lieu du 13/9) au 31/12	Passager	1,80 €
	1/6 (au lieu du 16/6) au 30/9 (au lieu du 12/9)	Passager	5,50 €
Port Camargue	18/6 au 17/9	Abonnement saisonnier 3 mois	5,00 €
		Passager	6,50 €

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
**Robert CRAUSTE**

La présente décision sera affichée ou consultable en mairie, publiée au recueil des actes administratifs de la commune et transmise à Monsieur le Préfet du Gard. Elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité.

Accusé de réception en préfecture  
030-213001332-20150429-DELIB2015-04-17-DE  
Date de télétransmission : 05/05/2015  
Date de réception préfecture : 05/05/2015

La présente décision sera affichée ou consultable en mairie, publiée au recueil des actes administratifs de la commune et transmise à Monsieur le Préfet du Gard. Elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité et/ou notification.